



CONTINUEITE PEDAGOGIQUE - MAJ 18-03-20

publié le 18/03/2020

A l'attention des parents d'élèves et des élèves,

Suite aux annonces du Président de la République du 12 mars 2020 et 16 mars 2020 au soir, **l'accès au collège A. ALBERT de Saujon est limité aux personnels autorisés jusqu'à nouvel ordre :**

- ▶ l'ensemble des programmations (conseils de classes, sorties, voyages, activités, liaison cycle 3, rencontres, stages, formations...) sont de ce fait reportés ou annulés
- ▶ la demi-pension n'étant pas assurée, une remise d'ordre sera établie sur le 3ème trimestre.

Pour toutes informations ou d'éventuelles questions, communiquez PRINCIPALEMENT via l'adresse mail : ce.0170387d@ac-poitiers.fr. (merci d'indiquer le nom-prénom et classe de votre enfant pour toute communication)

Un accueil téléphonique est mis en place les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 9h00 et 15h00.

(ces modalités sont susceptibles d'être modifiées en fonction des directives liées au confinement)

Un service de continuité pédagogique (EN TELETRAVAIL) est mis en place afin de permettre la continuité des apprentissages à la maison. L'ensemble des professeurs, en charge de maintenir ce lien à travers l'entretien des connaissances déjà acquises et l'acquisition de nouveaux savoirs, transmettent des exercices, des supports de cours..., en **FORMAT PDF** via différents types de supports et outil de transmission :

SUPPORTS PEDAGOGIQUES

- ▶ ENT iCart / PRONOTE

(<https://i-cart.clg17-andrealbert.ac-poitiers.fr:8443/login?service=https%3A%2F%2Fi-cart.clg17-andrealbert.ac-poitiers.fr%2Fportail%2Flogin.php>)

(<https://i-cart.clg17-andrealbert.ac-poitiers.fr:8443/login?service=https:%2F%2F0170387D.index-education.net%2Fpronote%2F>)

— > Votre enfant est en possession des codes d'accès.

— > Les familles n'ayant pas à ce jour pris possession des codes d'accès, une notification a de nouveau été faite par mail. (si des difficultés existent : contactez le collège par mail : ce.0170387d@ac-poitiers.fr)

OUTIL DE COMMUNICATION

- ▶ mail

Les élèves n'ayant pas de connexion à internet via box/smartphone... **(une liste des familles identifiées par le collège a été établie)**, un envoi des différents supports et consignes, transmis par les professeurs, sera effectué par courrier (1 à 2 envois par semaine)

⇒ **AUCUNE IMPRESSION N'EST EXIGEE POUR ACCEDER AUX SUPPORTS OU REALISER LE TRAVAIL**

Le travail demandé peut être réalisé :

- ▶ **à partir d'un support informatique (traitement de texte)**
- ▶ **ou sur une feuille simple / double**
- ▶ **ou sur le cahier.**

Un retour éventuel des travaux peut être effectué à l'enseignant en fonction des consignes transmises :

- ▶ par iCart ou Pronote
- ▶ par mail

- ▶ déposé dans la boîte aux lettres du collège
 - ▶ lors de la réouverture du collège
- sous la forme :
- ▶ d'un document informatique ou écrit
 - ▶ d'une photo prise à partir d'un smartphone...

IMPORTANT :

L'ÉCHANGE DE FICHIERS faisant usage de PRONOTE entre le professeur et l'élève NE PEUT SE RÉALISER qu'à partir du PROFIL de l'élève.

Veillez trouver ci-dessous un tutoriel pour permettre à l'élève de réaliser cette manipulation :

<https://www.index-education.com/fr/faq-pronote-single-6025-comment-rendre-un-devoir-sur-l-espace-eleves-en-video.php>

Le CNED (<https://college.cned.fr/login/index.php>) propose une classe virtuelle pour accompagner votre enfant. Il suffit pour cela de créer un compte d'accès individuel lors de la première visite.

Toutes informations à venir vous seront transmises via le site du collège, iCart, Pronote et l'affichage à l'extérieur du collège.

La Direction

Document joint

 [cned-classes-virtuelles](#) (PDF de 419.1 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.